

Pourquoi adhérer à un organisme de gestion agréé ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 27/07/2020 - **Fiscalité Comptabilité**

Connaissez-vous les organismes de gestion agréés ? Ces organismes vous accompagnent dans l'accomplissement de vos obligations comptables et fiscales. Par ailleurs, devenir adhérent d'un organisme de gestion agréé permet de bénéficier d'avantages fiscaux. Quels sont-ils ? On vous explique ce que vous devez savoir sur ce type d'organisme avant d'y adhérer !

Qu'est-ce qu'un organisme de gestion agréé ?

Un organisme de gestion agréé a pour mission d'apporter une assistance à ses adhérents en matière de **gestion**, **comptabilité** et **fiscalité**.

Au sein des organismes de gestion agréés, on distingue :

- ▶ les **centres de gestion agréés (CGA)**, auxquels peuvent adhérer les entreprises industrielles, commerciales, artisanales et agricoles
- ▶ les **associations de gestion agréées (AGA)**, destinées aux professions libérales.

À savoir

Si un organisme de gestion peut vous accompagner dans vos démarches comptables et fiscales, il n'a pas comme mission d'établir votre comptabilité.

Lire aussi : [Entreprises, combien de temps devez-vous conserver vos documents ?](#)

Pourquoi adhérer à un organisme de gestion agréé ?

En tant qu'entrepreneur, vous êtes libre d'adhérer ou non à ce type d'organisme.

Si vous faites le choix d'adhérer à un organisme de gestion agréé, vous pourrez bénéficier d'**aides et de conseils dans l'accomplissement de vos obligations administratives**, notamment fiscales.

Lire aussi : [Des difficultés à embaucher ? Pensez au groupement d'employeurs !](#)

Adhérer à un organisme de gestion agréé : quels avantages fiscaux ?

Adhérer à un organisme de gestion agréé ouvre droit à plusieurs avantages fiscaux, à condition :

- ▶ d'être imposable à l'**impôt sur le revenu**
- ▶ de relever ou d'avoir opté pour le **régime réel** (normal ou simplifié)
- ▶ de disposer d'une **adhésion couvrant l'ensemble de l'exercice comptable déclaré** (ou lors de la 1^{ère} année d'activité, avoir adhéré dans les 5 premiers mois de l'ouverture de l'exercice comptable).

Si vous adhérez à un organisme de gestion agréé et respectez les conditions ci-dessus, vous bénéficiez :

- ▶ de l'**absence de majoration de 25 % de vos bénéfices** industriels et commerciaux (**BIC**), bénéfices non commerciaux (**BNC**) ou bénéfices agricoles (BA) normalement prévue par l'**article 158** < <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000034597100&cidTexte=LEGITEXT000006069577&categorieLien=id&dateTexte=20170505> > du **Code général des impôts**
- ▶ d'une **réduction d'impôt égale aux 2/3 de vos frais de comptabilité et d'adhésion à un organisme de gestion** si votre chiffre d'affaires est inférieur au **plafond de la micro-entreprise**. Cette réduction d'impôt est limitée à **915 €** par an.

Lire aussi : [Chef d'entreprise : vous aussi, vous pouvez vous former !](#)

Comment trouver un organisme de gestion agréé ?

Le portail [impôts.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/portail/) < <https://www.impots.gouv.fr/portail/> > répertorie les organismes de gestion agréés sur le territoire.

[Recherchez un organisme de gestion agréé < https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts >](https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts)

Pour trouver un organisme de gestion agréé au sein de votre département, accédez à la page ci-dessus et suivez les **4 étapes** suivantes :

1. précisez que vous êtes un **professionnel**
2. indiquez que votre demande concerne la recherche de **correspondants spécialisés**
3. optez, selon votre statut, pour une **association de gestion agréée (AGA)** ou un **centre de gestion agréé (CGA)**
4. sélectionnez votre **département**.

Lire aussi : [Impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu : quelle imposition selon son statut ?](#)

Aller plus loin

Dois-je obligatoirement m'inscrire à un Centre de Gestion Agréé (CGA) ? <

<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/dois-je-obligatoirement-minscrire-un-centre-de-gestion-agree-cga> >

Fédération des centres de gestion agréés < <https://www.fcga.fr/> >

Thématiques : [Fiscalité](#) | [Comptabilité](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne

☐ Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

Partager la page   